LES 20 ET 21 NOVEMBRE, VOTONS ET FAISONS VOTER

DOCTORANT-E-S SOLIDAIRES

Solidaires étudiant-e-s syndicats de luttes

Les 20 et 21 novembre ont lieu les **élections partielles aux commissions recherche de chaque faculté, notamment sociétés et humanités**. Celle-ci participe à la définition de la politique scientifique de l'établissement et fixe les règles de fonctionnements des labos. Nous y élisons, en tant que doctorant-e-s, huit personnes pour y défendre nos intérêts.

Une fusion délétère

Les universités Paris 5, Paris 7 et l'IPGP vont fusionner au 1er janvier. **Cette fusion** – et c'est son seul intérêt – **créera une université avec un énorme secteur médical au détriment des autres disciplines**. La compétition entre les étudiant-e-s et les cursus s'intensifiera. Les coûts qu'engendrent de telles opérations (cf. les désastres d'Aix-Marseille ou de l'université de Lorraine) obligeront à sabrer dans les postes d'enseignant-e-s et de personnels BIATSS et à une réduction du nombre de places d'étudiant-e-s.

Nous avons lutté depuis le début contre ces politiques de fusion absurdes. Nous veillerons à ce qu'elles ne se fassent pas au détriment de nos droits.

Le travail gratuit : une réalité qui perdure

Si, aux temps jadis, certain-e-s justifiaient le travail gratuit des doctorant-e-s par l'existence de postes et l'intégration immédiate, après la thèse, dans des équipes de recherche, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Pourtant, de nombreuses pratiques perdurent dans nos laboratoires et nos UFRs : *cours donnés sans rémunération, correction de copies d'un cours que nous n'assurons pas, secrétariat pour le compte d'un-e EC, organisation d'événements scientifiques « imposés » sans mention de notre nom, etc.*

Ces pratiques, parfois douteuses d'un point de vue légal, doivent cesser. **Dans le cadre de la charte du doctorat**, mise en place par l'arrêté du 25 mai 2016, nous exigeons **qu'il soit fait mentions des tâches normales découlant de notre formation et d'exemples de celles devant impérativement donner lieu à rémunération**. Si ce texte ne pourra empêcher les abus, cela constituera néanmoins un document à opposer en cas de problème.

Pressions sur la durée des thèses

De plus en plus, nous subissons des pressions pour raccourcir la durée de nos thèses, particulièrement en LSH. Or, le travail de doctorat (surtout lorsqu'il n'est pas financé et/ou dans certaines disciplines) peut s'avérer long. Nous nous opposerons à tout renforcement autoritaire de la limitation du temps de thèse et défendrons les doctorant-e-s ayant besoin de temps pour assurer la qualité scientifique de leur travail.

Une attention accrue au harcèlement

L'ESR et l'université n'échappent pas aux rapports de domination existant dans notre société. **Nos cursus**, de par la proximité (parfois la dépendance) entre directeurs/trices et doctorant-e-s (voire masterant-e-s), **ouvrent à de nombreuses possibilités de harcèlement, notamment de harcèlement sexiste**.

Des progrès institutionnels – notamment sous l'égide du PEF (Pôle Egalité Femmes-Hommes) – ont eu lieu ces dernières années. Ils restent toutefois **insuffisants** et de trop nombreux harceleurs/ses ou agresseurs/ses sévissent encore, profitant du fait que, par crainte légitime pour leurs carrières, certain-e-s d'entre nous n'osent pas parler.

Les CSI auraient pu aider à faire émerger institutionnellement les situations de harcèlement. Malheureusement, le fait que la seule issue réglementaire en cas de problème soit notre non-réinscription et leur mise en place souvent centrée autour les questions scientifiques ne l'ont pas permis.

Une partie d'entre nous est syndiquée à **Solidaires étudiant-e-s Paris 7**, qui soutient cette liste avec **Solidaires étudiant-e-s Paris 5**. Nous considérons que nous sommes, depuis notre position de doctorant-e-s et de précaires, davantage proche du statut d'étudiant que de celui d'enseignant-e titulaire.

Nous défendons un **enseignement gratuit, accessible, public, inclusif, critique et émancipateur**. Par notre présence tout au long de l'année, nous défendons sur le terrain les intérêts des étudiantes contre les atteintes à leurs conditions de vie et d'études.

Nous jugeons nécessaire de nous regrouper car c'est par l'action collective que nous pourrons défendre nos droits et en gagner de nouveau. Solidaires Étudiant-e-s s'inscrit en allié dans la lutte contre tous les types d'oppression et de domination et défend notamment des principes anticapitalistes, antisexistes et antiracistes.

Les doctorant-e-s sont sous-représenté-e-s dans les conseils : nous ne leur reconnaissions aucune légitimité démocratique. Nous ne nous présentons pas pour cogérer mais pour avoir un droit de regard sur ce qui se trame dans ces instances et pouvoir informer les doctorant-e-s sur les décisions qui nous touchent. Ce sont bien nos actions en-dehors des conseils qui permettront d'améliorer nos conditions de travail !

En cas de problèmes individuels (inscription, contrat, relations avec son/sa directeur/trice…), n'hésitez pas à nous contacter !

solidairesp7@gmail.com

ou bien

solidairesEtuP5@protonmail.com